



IN HOC SIGNO VINCES
La "Croix"
9, RUE NOTRE-DAME EST
Boite de Poste 388
JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire
Téléphone: Bell Main 6974.

La Croix

Le Samedi, 4 Janvier 1913 Vol. X. — No 39.

IN HOC SIGNO VINCES

JOURNAL CATHOLIQUE

9, RUE NOTRE-DAME EST, MONTREAL

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT
Payable d'avance
CANADA
1 an, \$2; 6 mois, \$1.00
MONTREAL ET BANLIEUE
(par la poste)
1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25
ETATS-UNIS
STRANGER (Union postale)
1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25
Un numéro, 5 sous

LES JINGOES

Par ce temps de jingoïsme impérial en Canada, il est intéressant, même éduquant, de connaître exactement l'origine de la qualification de *jingoes* donnée populairement aux ultramontés de l'impérialisme.

Tout le monde sait que cette appellation fut à la mode, lors de la guerre contre les Boers, dans un théâtre de Londres, où un chanteur stylé débita devant un auditoire ad hoc une chanson plus ou moins populacière dont le refrain, à l'adresse du *Kaiser*, coupable de sympathies pour les Boers, était ainsi conçu:

By Jingo! we have the ships, the men and the money also!

Mais l'origine de *jingo* est bien plus ancienne. Olivier Goldsmith (1728-1774) l'employa. Dans son *Vicar of Wakefield* (1765) on lit:

...*By the living Jingo! She was all of a muck of sweat...* (Par le Dieu vivant! Elle était toute en nage). Or le commentateur français de l'édition que j'ai sous

les yeux (nouvelle édition classique, avec notes par M. l'abbé B. Colpin, Paris, Pous-sielgue, 1900), ajoute, au bas de la page: "Cette phrase, empruntée au vocabulaire le plus grossier renferme deux expressions à noter:

"*Jingo*, Jéhovah, en langue basque

"*Jingo*" (Jéhovah) en langue basque

* * *

Nous voilà définitivement fixé.

Le jingoïsme impérial a, pour racine, un blasphème populaire des *Cockneys* de Londres, employant un mot basque à la place du mot hébreu imprononçable pour les Juifs anglais.

Ce blasphème consiste à prendre le nom de Dieu, de Jéhovah, en vain.

Le cri du *Jingo* est donc un pur cri d'orgueil; appliqué à l'impérialisme, ce mot grossier lui va comme un gant.

L. HACAULT.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE et la criminalité

Quand le juge Choquette attribue la criminalité infantile à l'école non obligatoire, comme l'assure le *Pays*, il se trompe grandement.

Le mal est au cinéma que le *Pays* encourage et patronne; c'est là que l'enfant apprend l'art de désobéir, de voler, de frapper et bien d'autres choses.

Le *Pays* ne crie jamais contre les exploiters véreux des théâtres de vues animées; car là sont ses amis, des hommes d'affaires, des affranchis capables de penser par eux-mêmes; ils corrompent et perdent la jeunesse, la crétinisent; tout cela est bien puisqu'ils travaillent efficacement à l'oeuvre de démoralisation chère au *Pays*.

Que de cinq sous et de dix sous passent à un grand plaisir de la *Truelle*!

Ce doit être pour cette raison que la pauvre feuille demande avec tant d'instance la gratuité du livre et du reste. Les cinq sous et les dix sous qui passent pour l'achat de livres et des cahiers passaient en partie aux mains des amis Juifs de Godefroy; et Monsieur serait satisfait.

Autre fait: On dépense dans la province 25 millions par an en boisson; 25 millions littéralement gaspillés; 25 millions employés à la ruine des santés et pour le malheur des familles.

Le philanthrope Godefroy et ses petits roquets protestent-ils?

Jamais. Au contraire, ils publient des annonces pour MM. les buviers!

La commerce des livres de classe si utile, si bienfaisant pour la jeunesse et pour tous monte-t-il à 1,000,000 pour notre province à 1-25 de l'autre? Nous en doutons. Et quelle guerre fait Godefroy à ce dernier, tandis qu'il favorise le premier!

LAVAL ET MCGILL aux yeux des émancipés

Le *Pays* tombe encore sur Laval: Il veut, le brave homme, déprécier notre université. Pour les tristes sires de la *Truelle*, McGill est supérieure, cela va sans dire!

Il ne faut pas en être étonné, ce journal suit ses traditions et celles de ses amis qui consistent à mépriser tout ce qui est catholique, pour relever ce qui est neutre ou plutôt protestant.

Il suffit qu'une institution soit catholique, pour qu'elle lui paraisse terne et sans vie! dès qu'elle frise la neutralité, du coup il la range parmi les plus brillantes, elle devient une pépinière d'hommes distingués!

Nommez donc, M. Langlois, les hommes sortis de votre université McGill et de celle de Toronto. Depuis MacDonald, l'Ontario n'a pas fourni un seul premier ministre fédéral encore! Nos avocats, nos médecins ont autant de connaissances, même plus que les anglais. Si Langlois voulait mentionner l'Ecole Polytechnique, affiliée à Laval, et comparer ses élèves à ceux qui suivent des cours similaires à McGill, il constaterait sans peine que les nôtres sont loin de leur être inférieurs.

A Montréal, dit le *Pays*, les locaux de Laval sont exigus, le matériel pour les différents cours insuffisants pendant que McGill a de vastes locaux et un matériel complet.

Voilà justement ce qui fait le mérite de Laval d'arriver, avec si peu de moyens, aux résultats qu'elle obtient et ce qui devrait faire l'admiration des scribes du *Pays*, si leur étroitesse de conception de maçon ne leur privait point de cet esprit de justice qui les rend si parcimonieux à l'égard des maisons catholiques et si généreux pour les autres. Plus que cela, M. Gouin veut affilier l'Ecole des Hautes Etudes, ce qui aiderait Laval, M. Langlois crie, sous prétexte que les protestants n'auraient pas leur part. Godefroy s'occupe beaucoup des protestants; leur sort l'intéresse énormément presque autant que celui des Juifs! M. Gouin parle d'indemniser les protestants sur ce point; Godefroy n'est pas encore satisfait!

McGill, qui a des vastes locaux, peut fort bien donner aux protestants des cours de Hautes Etudes chez elle!

Que voulez-vous, la haute école neutre de Langlois, dans laquelle il mettait ses espérances, est sur le point de lui échapper, n'est-ce pas malheureux pour un homme qui se vante que ses idées poussent vite!

McGill, supérieure à Laval, que le *Pays* le prouve, qu'il donne des faits, qu'il cite des noms!

Pierre LEMOINE.

Les lièvres du 'Pays'

Les gens du *Pays* nous font souvent penser aux lièvres!

On sait que ces petits animaux se font un chemin et ne s'en détournent jamais, même quand il y a un grand danger pour eux, et c'est grâce à ce système que le chasseur les prend.

En 1897, les libéraux s'étaient laissés tracer un programme dans lequel entraient la création de l'école obligatoire, la gratuité, et l'uniformité. C'était le petit sentier étroit, raboteux, de 1897 qu'ils veulent suivre; ils veulent le suivre à tout prix; le plus comique c'est qu'ils se fâchent contre ceux qui ont eu la sagesse de le quitter.

Ces pauvres lièvres ne voient pas le piège tendu aux chrétiens par les hauts maçons et les Juifs dans ces réformes.

A. SICARD.

En est-il ?

Il s'agit du président élu de la République *Etoilée*, non encore en fonction. Est-il F. M.? Telle est la question.

La *Fortnightly Review*, de Saint-Louis, le 15 décembre, rapporte qu'à Princeton, N.-J., le 13 novembre dernier, M. Wilson, à l'inauguration d'une maison de réforme pour jeunes filles, a dit notamment:

"Après tout, la morale a besoin d'un solide contrefort chez nous tous. Nous inspirons bien plus de confiance, quand on nous trouve parmi les bons que si l'on nous trouve parmi les mauvais. Un mauvais exemple est terriblement contagieux, même pour les meilleurs. Il ne serait pas bon, pour aucun d'entre nous, de vivre dans le milieu d'où ces pauvres jeunes filles ont été retirées. Il est vraiment terrible de penser, — à part la Providence et la grâce de Dieu, — combien nos mérites dépendent des regards vigilants de nos voisins."

Voilà des paroles remarquables de bon sens pour un homme du caractère de M. Wilson. En outre elles indiqueraient la foi de l'orateur en la Providence et la grâce de Dieu.

A ce propos, il serait intéressant de savoir si le président élu "appartient" à la maçonnerie ou si, par extraordinaire, la tradition, historique parmi les présidents, en fait de maçonnerie, aurait été, cette fois, heureusement interrompue.

L'éminent directeur de la Revue ajoute:

"Nous n'avons pas d'authentique information à ce sujet. Si le gouverneur Wilson était F. M., le fait aurait probablement transpiré pendant la dernière campagne présidentielle. Peut-être que quelqu'un de nos lecteurs de l'Est pourrait nous fournir une assurance positive."

* * *

A la *Croix*, on se souvient qu'on début

de la campagne présidentielle des Etats-Unis, la *France anti-maçonnique*, de Paris, annonça que les trois candidats: Roosevelt, Taft et Wilson appartenaient à la secte kabbalo-maçonnique.

Le fait est absolument authentique, en ce qui concerne les deux premiers.

Cette revue française, généralement bien informée, pourra, sans doute, éclairer davantage l'opinion publique en ce qui concerne le troisième.

Ce qui permettrait de craindre pour Wilson, c'est que, jusqu'ici, la secte ne s'est pas encore jetée à la tête de l'élu, comme elle se jeta à la tête de Taft quand il fut nommé président.

On se souvient de la façon expéditive dont les FF. ont fait de "Bill", un "maçon à vue", en sa qualité de fils d'un *Worshipful master* et d'*Unitarien*, n'admettant pas la divinité du Christ, selon la tradition arienne, d'il y a des siècles.

Il est vrai que les FF. attendirent, pour se livrer à l'assaut triangulaire sur l'imposante personne de Taft jusqu'au jour où il entra en fonction.

Peut-être, si le méthodiste Wilson n'est pas encore un triangulé ou tripointu, verrons-nous quelque petite ou grande loge, voire quelque sous-loge, monter à l'assaut du Capitole, le jour où le président élu prêterait serment? Peut-être Woodrow Wilson s'attend-il à une levée de tabliers et de truelles à cette occasion? Peut-être, au contraire, tout se fera-t-il en *catimini*, dans un silence profond? *Chi lo sa?*

Si, d'autre part, rien de ce genre n'a lieu, avec ou sans bruit, il serait permis d'en conclure, sans preuve du contraire, que le président élu serait aussi celui de la maçonnerie.

La "tradition" kabbalique veut, en effet, que tous les successeurs de F. Washington passent sous les fourches caudines de la secte mystérieuse.

L. HACAULT.

Décadence de la race anglaise A LONDRES

Le Conseil du comté comprenant Londres tout entier, — près de 7 millions 500,000 âmes, — a publié, le 5 décembre dernier, le rapport annuel médical relatif à la population des écoles publiques primaires de la moderne Babylone. Il en résulte, officiellement, que plus de la moitié des enfants de ces écoles — qui sont du reste loin d'être chrétiens, — sont atteints de vices et de défauts physiques multiples. Trente-huit pour cent des enfants examinés par les médecins publics ont dû subir un traitement spécial.

Que serait-ce si on examinait ces pauvres enfants au point de vue religieux et moral?

Le fait de cette dégénérescence des jeunes est terriblement significatif. Il atteste, par sa monstruosité, l'effroyable influence des agglomérations urbaines considérables sur la santé, la vigueur, la vitalité de la race. Il confirme, tristement, le caractère homicide, funeste et destructeur des grandes villes. La race anglaise est visiblement atteinte aux sources de sa vitalité.

Le phénomène effrayant que présente Londres doit malheureusement exister aussi, avec des proportions variables, dans toutes les autres grandes villes où la vieillesse et le joyeux Angleterre d'autan vient se suicider, depuis que l'égoïsme mercantile, industriel et politique d'Albion a tué, systématiquement, chez elle, le paysan et l'agriculture.

Plus de 75 pour cent de la population vient se perdre dans les grands centres. Pauvre Angleterre!

L. HACAULT.

Piqûres

Népomucène, du *Pays*, a une rubrique à lui: *Carnet d'un ignorant*. Jamais homme peut-être n'a qualifié ses écrits plus justement. Ils ont au moins ce mérite d'annoncer exactement ce qu'ils sont.

* * *

Un certain Félix Desroches est venu s'ajouter à la liste des dérangeurs qui écrivirent dans le *Pays*. On dirait que certains individus éprouvent un besoin irrésistible de déverser le trop plein de leur coeur dans la feuille de chou.

* * *

Le flot d'écumes qui sort du fossé langloisien paraît inépuisable. Pour ces mercenaires de la loge et des Juifs, notre race ne saurait être trop conspuée! Presque chaque article de leur fielleuse feuille renferme une diatribe contre nous. Ce Langlois est l'ours le plus mal léché qui ait jamais paru en Canada; le plus dénigrateur qui ait encore vécu sous notre ciel. Nous avons eu des hommes qui ne valaient pas grand-chose au point de vue moral et religieux, mais il leur restait, au moins, encore quelque pudeur patriotique, du respect pour leurs compatriotes; mais chez Langlois et les siens, il y a une dégradation absolue, ruine complète de tout bons sentiments, abrutissement total.

* * *

M. Louis-Philippe Pelletier étouffe même les impérialistes anglais. Ils ne soupçonnaient pas que, sous la peau de cet autonomiste-nationaliste, il y avait un coeur si... avide des honneurs (?) ministériels, une âme si disposée à adorer aujourd'hui ce qu'elle repoussait hier, avec indignation.

L'hon. Auguste Réal Angers, ancien Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

Protestantisme, Mahométisme, Kabbalisme.

L'origine kabbalique et judaïque du mahométisme, du protestantisme et du magonisme est établie historiquement.

On comprend dès lors la signification ésotérique de l'étoile dans le *croissant* turc ou ottoman. La même étoile, flamboyante, constitue l'un des symboles sataniques du magonisme.

On comprendra mieux ensuite les sympathies occultes, parce que kabbalo-judaïques, que la diplomatie impériale, et celle de la République française, "filles de la maçonnerie", doivent éprouver à l'égard non seulement de l'Islam mahométan, d'origine kabbalique, mais encore à l'égard de la jeune-Turquie magonnique, issue spécialement des oeuvres des grandes loges et des suprêmes conseils judaïques, dont celui de Rome occupe le centre dirigeant.

ghetto colossal de 40,000 Juifs dont les trois quarts viennent du *Bund de Russie*. Ce ghetto finira par posséder Montréal, comme le Juif de la maçonnerie possède Rome.

Les chrétiens, ne comprenant pas encore la nécessité impérieuse de s'organiser contre la juiverie et la maçonnerie, les Bnai-Bérith, bien connus des FF., émancipés, et des loges impériales alliées, font déjà sentir leur influence néfaste, avec une intensité peut-être aussi profonde qu'à New-York, où les Juifs sont plus d'un million. Les chrétiens du Canada, persistant dans leur inertie imbécile, seront un jour écrasés par le Juif dont ils commencent à lécher la main crochue.

Et ces chrétiens, affaiblis, écrasés, auront ce qu'ils auront mérité...

LES BNAI-BERITH

Ici, pour éclairer spécialement les chrétiens du Canada, ceux de Montréal surtout, disons quelques mots de la maçonnerie exclusivement judaïque, n'admettant que des Juifs et inspirée particulièrement de la *Kabbalah* et du *Talmud*.

Cette maçonnerie juive exclusive est d'origine séculaire. Elle remonte, très probablement, aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Elle continua les sectes sectes des Pharisiens, des Saducéens, des Scribes, etc., toutes puissantes au temps du Christ.

La secte secrète juive exclusive, ultratalmudique et kabbalique, s'appelle en hébreu: les *Bnai-Bérith*, *Fils de l'Alliance*, prétendant, aux yeux des Juifs non initiés, continuer la tradition (*kabbalah*) du *Pacte d'Alliance*, conclu par le Jéhovah d'Abraham, Jacob et Moïse, avec le peuple choisi, *Bnai* (de "Ben", fils d'Héber, premier ancêtre de la race d'Abraham).

En réalité, la secte des Bnai-Bérith domine depuis des siècles la race juive, je ne parle pas des races issues des dix tribus d'*Israël*, qui ne trompèrent pas dans le déicide, étant en l'an 33 dispersées partout, sauf en Judée ou en Palestine, depuis l'an 721 avant Jésus-Christ. Ces races sémitiques, non juives, pénétrèrent dans les races blanches issues de Japhet et qui, longtemps avant la dispersion israélienne, avaient constitué les populations autochtones d'Europe.

Les Bnai-Bérith continuent donc le *Pacte d'Alliance* satanique, conclu en Babylonie, il y a plus de deux mille cinq cents ans, par des rabbins apostats initiés aux mystères antiques.

Ils ont des loges partout où il y a des Juifs et des synagogues. Un grand nombre de rabbins, surtout les talmudiques, appartiennent aux Bnai-Bérith.

Les Bnai-Bérith dominent non seulement les Juifs dits orthodoxes, mosaïstes, n'admettant ni *Talmud*, ni *Kabbalah*, mais encore toute la maçonnerie inférieure recrutée parmi les *goïms*, les non-Juifs.

Ainsi, à Rome, siège actuellement le chef du suprême conseil central judéo-maçonnique dit écaissais, non exclusivement composé de FF. Juifs, ainsi que le chef occulte des *Bnai-Bérith* d'un monde entier qui, en 1874, d'après certains documents, publiés en 1894, auraient fait alliance avec la haute maçonnerie dite écaissaise.

En 1874 les Bnai-Bérith, régis par les trois consistoires occultes d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique, s'organisèrent en fédération universelle dont le centre fut également à Rome.

Les Bnai-Bérith sont, partout, les vrais inspirateurs occultes des loges de n'importe quelle race. Il en est ainsi en Amérique comme en Europe. Cela assure, avec l'hégémonie mondiale de la juiverie financière, l'hégémonie judaïque de la maçonnerie cosmopolite et cosmopolitique.

C'est à cette influence-là que le Juif Disraeli, fils d'un Juif anglais de Londres, protestantisé, faisait allusion, quand, étant ministre, en 1877, il parlait d'une "diplomatie mystérieuse organisée par les Juifs", cachés, en Russie, alors, et "faisant la terreur de l'Europe occidentale, diplomate dont les Juifs sont les principaux agents"

* * *

LES BULGARES ET LE KABBALISME

Quant aux Bulgares, qui, de nos jours, occupent la tête des Etats des Balkans, leur histoire vraie est des plus instructives.

Ici, je cite Dom P. Benoit, l'excellent auteur de la *Cité Anti-chrétienne* au XIXe siècle (1894).

...*"Aux IVe, Ve et VIIe siècles, les Manichéens se répandaient dans plusieurs provinces de l'Orient.*

"Les empereurs chrétiens (avant le schisme grec de Constantinople, sévissent à plusieurs reprises et avec grande rigueur contre ces sectaires (prototypes des FF., anarchistes contemporains).

"Un grand nombre sont transportés en Thrace et en Bulgarie. Cette province devint un nouveau foyer de l'erreur criminelle. Au Xe siècle les manichéens y sont très nombreux. Ils se répandent de la Bulgarie en Occident. Bientôt le nom de Bulgares devient, chez les peuples latins, synonyme de celui de Manichéens. Resté dans la langue populaire avec une légère modification (Bougres), il atteste encore aujourd'hui tout l'odieux de ce nom."

La Bulgarie, comme le dit le très savant docteur en théologie, fut donc la première source du manichéisme kabbalique qui envahit l'Europe au moyen-âge. Les mahométans se montrèrent favorables aux bulgares kabbalisés...

Ce fait explique le peu de résistance que les "chrétiens" de Bulgarie opposèrent à l'infection gréco-byzantine.

Cela expliquerait aussi avec quelle déplorable facilité on a obtenu du roi Ferdinand (de la branche, déjà pas mal révolutionnaire des d'Orléans), qu'il fit apostasier son fils Boris, né catholique, pour le soumettre à l'orthodoxie schismatique grecque, en vue d'assurer sa dynastie, dût le pauvre Boris risquer la perte de son âme, autrement précieuse qu'une couronne problématique de tzar...

Enfin, cela expliquerait sous quelles influences juives, notamment, à Paris, se trouvèrent le tzar Ferdinand, né catholique, mais époux d'une princesse protestante, et comment il a pris l'initiative, sous la poussée de la diplomatie, dont parlait Disraeli, de négocier d'urgence, à Londres, la paix avec l'"homme malade".

Jean-Baptiste GARDAVOU.

La crise politique du Transvaal

On sait que Botha a été obligé de donner sa démission comme premier ministre du Transvaal.

D'après les dernières dépêches reçues du Cap et du Transvaal, lord Gladstone a gardé sa confiance au président du conseil démissionnaire puisqu'il a chargé de reconstruire le cabinet. Seulement, l'on peut se demander si après cinq années de pouvoir, le général Botha a encore une majorité parlementaire assez docile, assez solide pour faire triompher en fait de politique impériale les idées qu'il a rapportées de Londres l'année dernière lorsqu'il y a représenté les Etats-Unis Sud-Africains à la dernière conférence coloniale.

La morale chrétienne dit admirablement que les riches ne sont que les trésoriers des pauvres; c'est une parole vraiment divine et qui suffirait, si elle était gravée dans tous les coeurs, pour faire le salut de la société.

Le divorce et l'église anglicane

La commission anglaise établie pour examiner la question du divorce a publié son enquête. Ces conclusions, fort discutées, sont commentées par la *Gazette de Liège*.

Il y a deux rapports: celui de la majorité des membres propose de nouvelles causes légales de divorce; celui de la minorité se borne à demander une procédure plus rapide et moins onéreuse.

Parmi les trois dissidents de la minorité se trouve l'archevêque anglican d'York. On estime généralement que ce prélat n'aurait pas dû accepter de figurer dans une commission qui entreprenait de corriger l'Evangile.

Véritablement le cas est épineux, pour un anglican.

En principe, l'anglicanisme reconnaît, comme nous, que le mariage chrétien est indissoluble. Il n'agréa jusqu'ici qu'un motif valable de divorce: l'adultère. Comme les frais judiciaires des actions en divorce sont très élevés et comme l'infidélité conjugale n'est malheureusement pas l'apanage des riches, la commission a jugé qu'il convient de mettre le divorce à la portée de toutes les fortunes; sur ce point tous les membres ont été d'accord.

Mais, au motif d'adultère, la majorité veut en adjoindre cinq autres: la désertion, la cruauté, la folie, l'ivrognerie et la détention perpétuelle; motifs également valables pour les deux époux, dont la faute aura dorénavant la même gravité et les mêmes conséquences civiles.

Une femme pourra donc requérir la rupture de son contrat de mariage, si son mari l'a délaissée pendant trois ans, s'il s'est montré brutal dans sa conduite ou dans son langage, s'il est devenu fou ou ivrogne incurable, si enfin, ayant été condamné à mort, il a vu commuer sa peine en réclusion à perpétuité. Le mari recouvrera sa liberté, s'il a ces mêmes griefs contre sa femme.

Il est inutile de montrer que ces raisons, infiniment élastiques quand la passion les emploie, sont faites pour détruire les foyers et favoriser la polygamie.

La désertion, combinée entre personnes qui désirent se quitter, pourra servir en l'absence de tout motif juridique; elle équivaudra à la séparation par consentement mutuel. Si les trois ans requis semblent trop longs, la plainte de cruauté, difficile à spécifier, raccourcira les délais, pour peu que le juge soit sentimental.

La démission ou l'ivresse inguérissables justifient bientôt les divorces pour toute autre maladie qui paraîtra aussi incompatible avec la vie commune: on ne pourra pas s'arrêter sur ce chemin.

Un emprisonnement de vingt ans n'est guère moins préjudiciable au mariage que l'incarcération à perpétuité, et il deviendra logiquement un motif de demander la libération du conjoint. Il est vrai que, pour ce dernier cas, l'époux doit avoir été d'abord condamné à mort: les experts de la commission royale observent que le mariage eût été terminé de fait, si le coupable avait été pendu. Mais cette explication subtile prouve trop et l'humour anglais l'exploite, que, pour une raison à peu près similaire, Mme Bull sollicitera le divorce en prétendant que son mariage eût été également dissous, si M. John Bull s'était embarqué sur le "Titanic".

L'opinion du public est aussi divisée que celle des enquêteurs. Au gré de certains extrémistes, le principe du divorce, introduit par Luther, est une conquête protestante, dont il importe d'étendre le domaine. Loin de détruire la famille, il suppose que la famille n'existe plus; par la faute des époux ou des circonstances; il légitime des situations acquies, et il obvie à l'immoralisme lorsqu'on a commencé, en 1857, de séparer ce que Dieu a uni, il faut aller jusqu'au bout et accomplir l'Evangile aux moeurs modernes.

Par contre, les anglicans religieux, comme Lord Halifax et les dirigeants de l'English Church Union, condamnant toute espèce de divorce, au nom de la loi et de la morale. Le clergé, dans son ensemble, exprimerait sans doute le même avis, s'il était complètement libre. Mais dans le "clergyman", il se rencontra deux personnalités, le chrétien et le fonctionnaire, l'un s'appuyant de la Bible, l'autre assujéti au code et au pouvoir séculier qui détient la souveraineté autorité religieuse.

Jusqu'à présent, le fonctionnaire l'a toujours emporté. Le croyant a cédé sur le principe de l'indissolubilité absolue. En accordant le divorce contre l'adultère, il a cédé récemment sur la question d'affinité, en autorisant un veuf à épouser la sœur de sa femme; le fonctionnaire s'est aperçu que l'interdiction biblique n'avait plus sa raison d'être, après qu'un acte du parlement l'eût abrogée. Nous avons sur ce point spécial l'avis motivé de l'évêque anglican de Lincoln, avis d'ailleurs drôle: les gens ainsi unis peuvent être admis à la Cène après un an de probation! Pécheurs publics durant douze mois, ils se métamorphosent en respectables communicants au bout d'un an de concubinage.

Sur le divorce, on peut s'attendre au même "distinguo". Que les Chambres adoptent les résolutions de la commission d'enquête, l'Eglise anglicane s'inclinera servilement devant cette nouvelle législation anticatholique; mais elle sollicitera

en même temps la protection de la loi; elle demandera, dit l'archevêque de Canterbury, que son clergé ne soit pas astreint à célébrer les mariages des divorcés, ni à leur donner la communion.

L'embarras, c'est que les divorcés ne goûteront pas cette distinction: ils voudront rester tous anglicans, se marier devant leur ministre et communier s'il leur plaît. Rabroués par leur Eglise, ils iront au tribunal, lequel décidera qu'on ne devient pas pécheur notoire en bénéficiant des privilèges de la loi, comme l'a fait, à Montréal, récemment, le juge Greenfield en faveur de l'apostat Chiniquy. Un citoyen loyal, coupable seulement d'enfreindre les préceptes de l'Evangile, a droit à la communion et au mariage ecclésiastique, s'il paie ses taxes et se conforme aux "bills" du parlement. Telle est la jurisprudence anglaise, du reste assez logique puisque l'Eglise anglicane est un établissement d'Etat.

C'est l'inconvénient de vouloir servir deux maîtres, Dieu et César, quand César s'arroge ce qui revient à Dieu.

LA PROTESTATION DE L'EPISCOPAT ESPAGNOL

Contre la laïcisation de l'enseignement

On écrit de Madrid:

"Nos libéraux, tout catholiques qu'ils prétendent être, s'engagent peu à peu dans la voie de la laïcisation de l'enseignement. Ils l'avaient promis, dans le discours de la Couronne, il y a trois ans, et bien qu'ils n'aient pas réalisé tout ce qu'avaient fait craindre leurs paroles, ils n'en ont pas moins fait quelques pas en avant vers la neutralisation de l'école. Aveuglés par leur libéralisme, ou poussés par un mouvement d'amour-propre et de respect humain à ne point paraître trop en retard sur les autres pays, ils s'efforcent, comme ils disent, d'europeïser l'Espagne. Ils n'ont pas l'air de se rendre compte qu'ils travaillent, d'une façon éloignée, à la ruine de leur nation et de la monarchie. L'Espagne — son histoire le prouve assez haut — n'a été florissante et tranquille que pour autant qu'elle a fait preuve d'un catholicisme sincère. Diminuer l'influence de l'Eglise à l'école, c'est donc vouloir ébranler les bases de la nation espagnole.

Pour arriver à leur but, nos libéraux sont obligés, tant ils sentent la grande masse du pays contraire à leurs principes, de dissimuler cette action laïcisatrice et de procéder par petites attaques, qui ont l'air très innocentes. Nous avons déjà signalé quelques-uns de leurs exploits. Puisque, sournoisement comme toujours, ils viennent d'en commettre un nouveau, il convient de le dénoncer. La presse en a à peine parlé. Sans doute, elle n'en a pas saisi toute la portée; mais l'épiscopat veille, et, dans une retentissante protestation collective, il a vigoureusement stigmatisé la manœuvre de M. Alba, ministre de l'Instruction publique.

Cette lettre de nos évêques est peut-être la plus énergique qu'ils aient publiée, ces dernières années, contre le gouvernement libéral; elle mérite d'être connue à l'étranger. D'après la traduction à peu près intégrale que nous en donnons, on verra, en particulier, comment le gouvernement espagnol est non seulement anticlérical, mais encore aussi peu respectueux de la Constitution que des droits de l'Eglise.

S'adressant au ministre de l'Instruction publique, les évêques s'expriment comme suit:

"C'est bien à regret — car nous savons combien votre attention est absorbée par les multiples et très importantes affaires de votre charge — que nous venons avec tout le respect qui convient, non pas user d'un droit commun à tous les citoyens, mais accomplir le plus strict devoir qui nous incombe, en tant que chefs de l'Eglise de promouvoir le bien et de faire en sorte que soient respectés les droits d'une religion qui est celle de l'Etat espagnol. Outre que nous sommes les interprètes des sentiments catholiques du peuple, les exécuteurs de ses volontés et les représentants de ses aspirations dans la sphère religieuse, nous croyons de notre obligation de faire parvenir jusqu'à Votre Excellence l'écho des alarmes qu'a produites la récente disposition par laquelle vous projetez de codifier la législation de l'enseignement.

"Les tendances de votre gouvernement, peu favorables au clergé, et contre lesquelles nous avons déjà dû protester, ainsi que plusieurs de vos propres décrets, qui paraissent destinés à diminuer l'influence de l'Eglise, dans l'enseignement, enlè-

raient déjà toute accusation de témérité ou d'injustice aux préventions et aux craintes des catholiques au sujet de la codification projetée, si nous ne connaissions pas, en outre, les idées de la majorité des membres qui composent la Commission codificatrice. En disant, dans le décret qui ordonne cette codification, "qu'on ne tiendra pas compte des dispositions qui ont été votées par les Cortès et qui ont été substituées indirectement, ou qui sont tombées manifestement en désuétude", vous faites craindre à beaucoup qu'on n'en arrive, par le seul pouvoir exécutif, à modifier les lois du royaume d'une manière funeste à la religion officielle, et sans respecter les engagements solennels d'un pacte sacré qui a un caractère international.

"Cependant, nous ne pensons pas ainsi: nous rendons hommage à Votre Excellence, que nous ne la croyons pas capable de manquer à la confiance royale, en mettant sa propre volonté au-dessus de la volonté nationale, ou en modifiant quoique ce soit de ce qui a été voté par les Cortès et sanctionné par la Couronne. En ce cas, nous lui en demandons compte devant le Parlement, et nous recourrons aux tribunaux pour la défense de nos droits, afin d'empêcher que ceux qui sont chargés de faire observer les lois ne fomentent avec les pieds celles qui n'ont pas été abrogées par des lois postérieures.

"En outre, nous nous permettons de vous prier, bien que nous ne la croyons pas nécessaire, que, en ce qui dépend de notre initiative, et ce qui n'est pas contraire aux lois, vous teniez grandement compte, quelles que soient vos opinions personnelles, des aspirations du pays, du désir de l'immense majorité de vos compatriotes, lesquels, s'ils désirent des réformes dans l'enseignement, veulent qu'on ne s'oppose jamais à ce qui est enseigné par la vérité éternelle et infaillible, mais, au contraire, qu'on instruisse leurs enfants dans la religion et la morale, afin d'en faire de bons citoyens et d'opposer une digue puissante à la propagande antisociale que se propose d'en finir promptement avec l'ordre de choses existant.

"Nous espérons donc de Votre Excellence qu'on respectera les droits de l'Eglise, droits consignés dans les lois, et, en particulier, dans la loi organique de l'Instruction publique, contre laquelle on ne peut pas prétendre qu'elle soit tombée en désuétude, et que, par suite, on écartera les désirs des catholiques, qui constituent la presque totalité des Espagnols."

ÇA ET LA

LE CENTRE ALLEMAND NE DESARME PAS

La Germania, centriste, déclare au gouvernement qu'il est inutile d'essayer de détourner l'attention de l'erreur commise par la révocation de la loi des Jésuites, par d'autres sujets. Elle écrit:

"Un homme d'Etat, quand il commet des maladroitures, doit savoir en supporter les conséquences. Pour nous, nous n'en avons pas encore fini avec l'affaire des Jésuites."

La Deutsche Tageszeitung, organe des conservateurs, lance un nouvel avertissement au gouvernement pour l'annonce qu'il fit de nouveaux armements au printemps.

La Deutsche Tageszeitung dit en substance:

"Il inquiète ainsi l'opinion publique et montre les points faibles de l'armée allemande, en même temps qu'il mettrait l'Allemagne dans une situation défavorable devant l'étranger."

On annonce de source très bien informée qu' aussitôt la rentrée du Reichstag, deux interpellations seront déposées: l'une au sujet de l'affaire des Jésuites, l'autre visant l'expropriation des Polonais. Ces deux interpellations donneront, assure-t-on, une énorme majorité contre le gouvernement.

LE PORTUGAL MENACE D'UNE CRISE MINISTERIELLE

On lit dans le Times, de Londres:

"Depuis un mois ou à peu près, une crise existe à l'Etat latent au sein du cabinet. Cette crise provient du fait que le parti démocrate désapprouve les procédés du gouvernement.

Tous les partis sont représentés dans le ministère, mais l'élément conservateur domine. D'autre part, presque la moitié des députés sont des démocrates, d'où un état de guerre perpétuel.

La formation d'un ministère de parti serait actuellement difficile, car aucun groupe n'a une majorité suffisante.

NOTRE IMPRIMERIE

C'est en définitive à l'imprimerie de la CROIX qu'il faut venir pour trouver le bon travail et le bon marché.

Le premier ministre, M. Duarte Leite, a promis de ne pas démissionner avant qu'un autre ministère ait été formé.

On prête à certains politiciens l'intention de renverser par la force le gouvernement actuel et d'établir une dictature militaire. On déclare cependant dans les milieux officiels que les troupes sont prêtes et que toutes les mesures de précaution militaire ont été prises, pour assurer l'ordre."

Enfin, c'est le gâchis!!

LE DERNIER COMBAT NAVAL RA-CONTE PAR UN OFFICIER ROUMAIN

Un confrère a pu interviewer un officier du vapeur roumain *Imperatul-Trajan*, qui arrivait à l'entrée des Dardanelles au moment où s'engageait le combat naval entre les escadres turque et grecque:

"Il était huit heures et demie, dit-il, quand nous arrivâmes devant les Dardanelles. Nous vîmes au même moment les navires turcs avancer en ordre de bataille à 6 ou 7 milles du fort de Koumleke. Au même instant l'escadre grecque surgit derrière l'île d'Imbros, avec le "Georgios-Averoff", le "Hydra", le "Spetzai", le "Psaro" et quelques torpilleurs qui prirent la ligne de combat face aux navires turcs, à 8 milles de distance.

"Les navires turcs ouvrirent le premier feu. Les grecs ne répondirent que dix minutes plus tard.

"Le feu des Turcs était précis, tandis que celui des Grecs était trop long ou trop court.

"Pendant la durée du combat, qui commença à neuf heures et se termina à dix heures, les navires turcs ne changèrent pas de position, tandis que les grecs disparurent un à un derrière l'île d'Imbros, dans l'intention d'attirer les navires turcs. Seul l'"Averoff" resta, faisant face aux navires ottomans et soutint le feu de l'artillerie, très nourri. On peut évaluer le nombre des obus tirés de part et d'autre à mille.

"Vers dix heures un quart, l'"Averoff" cessa le feu et, pendant que les Turcs continuaient, il alla rejoindre les autres navires derrière Imbros.

"Il ne semble pas, en jugeant d'après l'allure qu'il a gardée, que l'"Averoff" ait été atteint dans ses œuvres vives."

Après le départ de l'"Averoff", l'"Imperatul-Trajan" pénétra dans les Dardanelles.

Ce matin, en passant devant Imbros, nous avons vu les navires hellènes concentrés et nous avons été perquisitionnés. Il y avait vingt-cinq unités, grandes et petites.

LES FEMMES ET LE SECRET

Un édit du chancelier de l'Empire allemand vient de signaler aux diplomates allemands qu'il est interdit désormais d'épouser des étrangères. Cet avis a dû contrarier dans ses projets d'amour la jeune diplomate: cependant elle s'est tue et ce sont les Etats-Unis qui réclament, s'il faut en croire un confrère.

Les jeunes filles de Chicago et de New-York, les princesses de l'or et du lard, ont si bien pris l'habitude d'associer leurs écus à ceux des grandes familles d'Europe qu'elles ont vu dans cet oukase un outrage personnel. Tant il est vrai que tout change; c'était l'Autriche qui se mariait, quand elle était heureuse; l'Amérique la détrône aujourd'hui dans cette spécialité.

Le motif allégué par l'empire allemand est qu'un diplomate confie ses secrets à sa femme et qu'une femme, aucune femme ne sait pas les garder. La Fontaine le disait déjà; mais de quel droit penser que les Américaines sont moins discrètes que les autres? Voilà ce qui les indigna et l'on propose ironiquement d'instituer dans les Universités féminines des chaires de réticence. Il faut avouer que le chancelier de l'Empire manque de galanterie et que sa décision, alors même qu'elle serait juste, est au moins incomplète. S'il est imprudent à un simple attaché de se marier avec une étrangère, il est bien plus funeste qu'un prince ou un souverain prenne femme dehors: c'est ce que font pourtant la plupart des têtes couronnées. Un pays montre peu de confiance dans ses représentants lorsqu'il paraît croire que les graves intérêts commis à leur sagesse fournissent chaque soir le thème de leurs causeries intimes. Dans ce cas, s'il y a un coupable, assurément c'est le mari. A supposer d'ailleurs que la femme ait la langue un peu longue, le danger n'est pas grand. Le secret diplomatique est de ces choses redoutables qui ne font peur qu'à distance: comme Lohen-grin, il perd sa force sitôt qu'il est connu. Depuis trois mois, le secret diplomatique, c'était la Turquie, après de premiers revers, triompherait des alliés; que les alliés, si par coup de fortune ils devenaient vainqueurs, ne tireraient nul profit de leurs pénibles victoires. Toutes les femmes de diplomates auraient pu le trahir, sans retarder pour cela la mort du "statu quo".

CAUSE DE BEATIFICATION

des martyrs vendéens

Mgr. Cattaue, évêque de Luçon, adresse aux prêtres de son diocèse une lettre circulaire relative à la cause de béatification des martyrs vendéens:

"Le moment nous paraît venu de prendre résolument en main cette cause qui nous est chère et qui vous est chère à vous-mêmes. Le succès en sera pour la Vendée et pour notre épiscopat une bénédiction à laquelle nous attachons le plus grand prix.

"Nous avons chargé un prêtre aussi dévoué que compétent, M. le chanoine Boutin, curé de Saint-Etienne du Bois, de préparer activement les pièces qui doivent être présentées à Rome, en vue du procès de béatification; aujourd'hui nous venons vous demander, à vous et à tous vos fidèles, votre concours pour la recherche des traditions orales et des documents écrits pouvant aider à mettre en relief la vertu et l'héroïsme des confesseurs de la foi.

"En quelques familles du diocèse, il existe sans doute, des manuscrits qui n'ont pas encore été livrés à la publicité et qui peuvent contenir d'utiles renseignements: chroniques, mémoires, récits et surtout lettres ou simples billets. Nous prions les possesseurs de ces manuscrits de vouloir bien en donner communication. Ces diverses pièces leur seront fidèlement rendues. Ce serait un grand honneur pour une paroisse de voir béatifier un de ses anciens pasteurs, ou pour une famille de compter dans sa lignée des ancêtres dont la gloire chrétienne serait consacrée par le culte public de l'Eglise.

"Nous vous engageons en même temps à faire connaître ou à rappeler à vos paroissiens, même du haut de la chaire, en vous maintenant sur le terrain historique et religieux, la biographie des prêtres ou des fidèles, martyrs de la foi, qui appartiennent à vos paroisses ou qui ont subi la mort sur votre territoire, afin d'inspirer aux populations un grand respect pour leur mémoire et de provoquer dès maintenant les hommages et les prières que tout fidèle peut leur adresser en particulier. Si l'Eglise interdit le culte public avant toute béatification, elle autorise et encourage le culte privé.

"Nous voudrions aussi qu'on eût à cœur d'élever des croix, ou d'autres signes religieux, aux lieux mêmes où nos martyrs sont tombés pour la foi; ou encore, si cela est jugé possible, qu'on rappelât leur souvenir par une plaque de marbre placée dans l'église de la paroisse et portant ces mots: "A la mémoire de... curé de cette paroisse, mis à mort pour la foi en 179..."

L'Albanie

ET LES AMBITIONS BALKANIQUES

Tout le monde parle de l'Albanie. "Qu'est-ce que l'Albanie?" se demande le *Temps*? A quoi, dans la *Démocratie*, M. Paul Bureau répond sans hésiter: un repaire de brigands, indigne de la compassion européenne. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question se pose.

Il est extrêmement difficile de voir sa route. En 1890, le brillant écrivain qu'était déjà M. Victor Bérard, traversa l'Albanie de Durazzo à Monastir. Il en rapporta des impressions humoristiques, dont les lettrés font leur régal, et des données statistiques, extrêmement précieuses pour les ethnographes. Son livre, "La Turquie et l'hellénisme contemporain", en est à sa sixième édition et n'a rien perdu de sa valeur. C'était le temps où Serbie, Bulgarie, Grèce (et Roumanie) se disputaient, à coups de patriarcat, d'exarques, de papes, de magisters, de philologues et de consuls, la possession de ces territoires qu'elles vont se partager régulièrement demain. L'Albanie était alors un cadet de Gascogne "persona gratissima" auprès d'Abd-ul-Hamid qui en faisait un garde du corps, un vali, un ministre, un général, de préférence à tous autres. La révolution jeune-turque s'effrita l'Albanie de ses privilèges. D'où les révoltes que nous savons. L'invasion actuelle remet tout en question sur un nouveau terrain. Que va-t-il advenir de l'Albanie?

Si on laissait faire la Grèce et la Serbie, elles se partageraient l'Albanie purement et simplement. Si on laissait faire l'Autriche, l'Albanie deviendrait un protectorat autrichien. Si on laissait faire l'Italie, l'Albanie se verrait annexée par le Quirinal comme une vulgaire Tripolitaine. Mais, voilà, elles ne se laissent faire ni les uns ni les autres.

Dès l'année 1900, les deux gouvernements de Rome et de Vienne, prévoyant des complications s'étaient entendus sur le principe d'une Albanie autonome, ni autrichienne, ni italienne. Des accords de ce genre signifient que les deux contractants ne se sentent pas assez forts pour tenter immédiatement le "coup" et s'en re-

mettent à l'avenir pour distinguer leur "droit".

Ce droit, qui, du reste, n'en est pas un (car ni l'Autriche ni l'Italie ne peuvent sérieusement prétendre à la possession de l'Albanie), se trouve aujourd'hui mis en échec par la Confédération balkanique et ses victoires, particulièrement les victoires serbes. C'est la Serbie, en effet, dont les intérêts s'opposent le plus à la Constitution d'une Albanie autonome qui lui barrerait l'accès de l'Adriatique. Là-dessus, écoutons les excellentes observations de M. Paul Bureau: "Exclusivement producteur de denrées agricoles (bestiaux, céréales, porcs et prunes), le peuple serbe ne peut songer à chercher vers l'Est un débouché pour ses produits. C'est donc vers l'Ouest que doivent cheminer, à tarif le plus réduit possible, les produits agricoles de la Serbie, mais c'est aussi ce qui, en l'état actuel, est très souvent impossible. Comme l'exportation des denrées serbes ne se peut faire que par les réseaux autrichiens, il arrive périodiquement que les bestiaux et les porcs des paysans de la Morava sont déclarés atteints de maladies épidémiques très dangereuses qui en commandent l'interdiction et, en tous cas, on a tous jours contre les céréales et les prunes le statu quo de tarifs prohibitifs."

C'est que l'Autriche-Hongrie a dans son cœur des réserves de mauvaise volonté à rendre contre la Serbie. A Vienne, on désire ouvertement la conquête et l'asservissement de la Serbie. Pourquoi? Parce qu'en Dalmatie et en Bosnie-Herzégovine vivent cinq à six millions de Serbes mécontents de leur sort et qui préfèrent à François-Joseph le roi Pierre Ier. L'existence d'une Serbie indépendante, d'une Serbie glorieuse, d'une Serbie forte, d'une Serbie attrayante, est une menace pour l'empire austro-hongrois.

Or, cette Serbie indépendante, glorieuse et forte ne peut guère devenir cela complètement sans un débouché sur l'Adriatique. C'est par la mer qu'elle peut expédier ses produits, source de sa richesse, par la mer seulement qu'elle peut recevoir, sans crainte de saisie, ces munitions de guerre, canons, fusils et cartouches, dont elle fait un si brillant usage.

Notons bien soigneusement, du reste, que l'Albanie a appartenu jadis à la Serbie. Scutari a été sa première capitale et Durazzo, au XIIe siècle, fut un port serbe.

Mais les Albanais, dans tout cela, que deviennent-ils? N'ont-ils pas voix au chapitre? C'est une voix rugueuse et barbare que la leur. Certes, il existe une race d'Albanais, qui ne sont pas des plus pacifiques. Existe-t-il une conscience albanaise? C'est douteux. La totalité ou presque des Albanais sont illettrés. Vivant de rapines et de brigandages, on les voit mal chargés de leur propre sort, sans tuteur et sans guide. M. Paul Bérard le constate: il a rencontré des Albanais philhellènes, des Albanais payés pour se dire sujets de l'Autriche, des Albanais assez reconnaissants pour obéir au sultan qui les aimait. Il n'a pas vu d'Albanais albanais.

Les plus instruits d'entre eux méprisent leur langue qui les isole des grands courants de la pensée européenne. Cette langue même n'a pas d'alphabet unique, on l'écrit en caractères turcs, ou grecs, ou encore latins légèrement modifiés. Elle ne possède que des grammaires conventionnelles et pour ainsi dire pas de littérature.

Quant à leur religion, elle est vague et contradictoire. En dehors des Mirdites du Nord, fidèles catholiques, d'ailleurs en minorité, tout le reste, pervers à l'islamisme, pratique un mélange des deux cultes: "Les environs de Prizrend, dit M. Bérard, sont peuplés de faux musulmans qui fréquentent la mosquée, et, devant l'autorité turque, ne boient pas, même pour obtenir la tête d'un ennemi, un seul verre d'eau dans les plus chaudes journées du Ramadan. Mais à la mort de leur père, à la naissance et au mariage de leur fils, ils font venir de Monastir, d'Alessio ou de Scutari des prêtres catholiques, un missionnaire jésuite ou lazariste, et toute la famille reçoit les sacrements." Les Albanais franchement musulmans prennent encore bien des libertés avec les enseignements du Prophète. Le porc leur est défendu. Qu'à cela tienne: ils le nomment depuis longtemps "mouton d'Algérie" et s'en remplissent la panse à la barbe du mufti.

L'Albanais, si farouche qu'il soit, deviendra un peu ce qu'on voudra: c'est au fond une pâte molle et plastique. On proclamera vraisemblablement son indépendance, son autonomie, sous le bénéfice de quelques dérogations territoriales. Cette autonomie ne sera qu'un masque, on paraîtra aux menées autrichiennes, serbes, italiennes et grecques. L'autonomie albanaise ressemblera à celle de la Roumélie orientale et finira sans doute par une ou plusieurs annexions.

LE PAPE ET LES EVEQUES FRANÇAIS

L'Osservatore Romano publie une note pour relever une information parue dans un journal français, et suivant laquelle la France serait assimilée aux pays de missions, pour le mode d'élection des évêques.

La liberté du Pape

Le gouvernement italien se rendrait-il compte de la faute énorme qu'il a commise en refusant l'exequatur à Mgr Caron? Ce retour à des pratiques oppressives ouvrirait, en effet, dans la politique religieuse de l'Italie, une période nouvelle. On ne connaissait plus guère des ingérences aussi grossièrement abusives de l'Etat dans les affaires de l'Eglise, depuis le temps où Crispi avait déchaîné la guerre religieuse. M. Giolitti s'était même fait une sorte de point d'honneur d'affecter un grand respect pour la liberté du Saint-Siège. C'est lui qui, à plusieurs reprises, compara les rapports de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile aux deux lignes parallèles des voies ferrées. Comparaison un peu familière, à coup sûr, et fort inexacte, mais que l'on saisis.

Le refus de l'exequatur bouleverse cette méthode. Aucune mesure ne saurait être plus insupportable. Il appartient au Pape de nommer les évêques; c'est une de ses fonctions les plus sacrées, une de ses prérogatives les plus intangibles. En refusant l'exequatur, le pouvoir civil prétend arrêter au seuil de son diocèse le pasteur qu'y envoie le Pontife suprême. "J'ai incaméré les biens ecclésiastiques" — sans aucun droit d'ailleurs, — et je prétends me servir de cet avantage pour opposer, quand il me plaira, mon veto à la nomination des évêques!" Cette prétention est difficile à qualifier. Rien qui ressemble ici aux difficultés — si déplorables qu'elles soient — qui retardent parfois la nomination des évêques dans les pays de concordat. Il n'y a pas de concordat entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, et celui-ci n'a aucun droit à présenter ni à écarter les nominations épiscopales...

Un abus de pouvoir se justifie malaisément. Aussi, quand vint à l'ordre du jour de la Chambre la question de l'honorable Cavallari au garde des sceaux sur "les motifs qui retardent l'exequatur royal au titulaire diocésain de la métropole de Ligurie", le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice, déclara simplement que le gouvernement se réclamait de l'article 124 du règlement, et qu'il refusait de répondre à la question.

A cette occasion, le président de la Chambre, M. Marcora, s'est laissé aller à des paroles odieusement injurieuses pour la personne sacrée du Souverain Pontife.

Dans son empressément pétulant à prendre la défense du gouvernement contre l'opposition, il en vint à dire à M. Campanozzi que "sans le sacrifice de ceux qui combattent pour nous assurer une patrie, M. Campanozzi et ses collègues vivraient encore sous la domination du Pape de Bourbon et d'autres étrangers".

L'Osservatore Romano relève avec raison ces insolences. Et il demande "à l'ancien garibaldien, revêtu d'une charge aussi élevée, et surtout à tous les gens honnêtes et sérieux de tous les pays, si... de telles expressions sont compatibles avec les plus élémentaires égards dus et officiellement promis à l'autorité pontificale."

"Tandis que dans les pays non catholiques eux-mêmes, au sein des assemblées publiques, les hommes revêtus des fonctions officielles ne parlent pas du Pape sans les égards dus à sa dignité, le président de la Chambre italienne, dans l'exercice de son mandat, rappelant et faussant siennes des misérables calomnies et de méchantes dénigrement... vilipende publiquement, avec un langage méprisant, en la qualifiant tout net de domination étrangère, la séculaire et pacifique domination des Papes, des Papes qui ont recueilli et sauvé de la ruine suprême les derniers restes de la grandeur romaine, qui veillèrent avec sollicitude et amour à susciter et à entretenir les premières participations de la vie italienne, qui furent, en tout temps, faiseurs et défenseurs de l'indépendance de l'Italie!"

"Quel droit les magistrats et les fonctionnaires garderont-ils de condamner et de réprimer les intempérances de langage des tribuns et des agitateurs de la place publique, si l'éloquence de ces meneurs rencontre une si éclatante et si déplorable concurrence?"

"En relevant et en blâmant le langage inconvenant du président de la Chambre, nous ne perdons pas de vue que malgré les indécentes approbations et les applaudissements inconsidérés de l'assemblée, celui-ci a compris tout de suite l'inconvenance de ses paroles, qu'il en a eu honte tout le premier, et qu'il les a fait disparaître quelques minutes après du compte rendu officiel de la séance. Par où l'on voit clairement que l'on a bien le courage de prononcer en pleine Chambre des paroles intempérantes et offensives pour la Papauté, mais que l'on n'a pas ensuite celui de laisser passer officiellement ces paroles dans le domaine public: on voudrait sauvegarder ainsi, si c'était possible, l'illusion et la tromperie de la fausseté "demeure pacifique et respectée".

Ces derniers mots sont, on le voit, les termes mêmes de la loi les garanties qui a voulu rassurer l'univers catholique sur la sécurité, l'indépendance et la protection du Pape dans la ville de Rome.

Au lendemain du discours électoral où M. Nathan, grossièrement, déclara qu'il ne retranchait pas une syllabe de son discours du 20 septembre 1910, les paroles étranges de M. Marcora donnent à ces engagements solennels je ne sais quel aspect de douloureuse et odieuse ironie.

Et le refus persistant d'exequatur à Mgr Caron ne serait pas pour diminuer, à l'étranger aussi bien qu'en Italie, cette pénible impression.

et la Serbie. L'Albanie est habitée par des Grecs, des Serbes, des Turcs, des Autrichiens, des Italiens et non par des Albanais, qui n'existent pas. Comment une nation, composée d'éléments si disparates pourrait-elle s'administrer elle-même et vivre en bons termes avec les pays voisins?

Le général Danglis, interrogé sur la question de savoir si la Grèce occuperait Vellona, ne s'est pas prononcé catégoriquement.

LE POINT DE VUE BULGARE

Une interview de M. Daneff

M. Daneff interviewé par le Temps, de Paris, confirme que la Bulgarie n'a d'engagement que vis-à-vis de ses alliés balkaniques, et qu'elle restera sur ce terrain. Venant ensuite à la conférence de Londres, M. Daneff expose que les questions principales sont les suivantes:

"Andrinople, l'Adriatique et les îles. "La Bulgarie ne cédera pas sur la question d'Andrinople. Elle est prête, si la Turquie refuse d'abandonner cette ville, à recommencer la guerre. Elle a de nouvelles troupes fraîches et ses alliés lui ont promis leur concours.

"Pour l'Adriatique et les îles, les alliés sont prêts à discuter avec déférence les points de vue que diverses puissances pourraient formuler à Londres. Si aucune communication des puissances n'est faite à la conférence, les alliés demanderont à la Turquie de donner satisfaction à leurs desiderata.

"Pour la question financière ils demanderont une indemnité de guerre et accepteront le principe de prendre à leur charge une partie de la dette turque."

M. Daneff expose ainsi les principes de l'alliance balkanique et a accentué certaines vérités sur lesquelles l'opinion européenne a paru parfois hésitante:

"1. Nous n'avons reçu d'aucune grande puissance à aucun moment des conseils et encore moins d'excitation. Nous avons décidé seuls, entre alliés.

"2. Nous avons cru servir la paix générale en Europe, en préparant par nos propres forces la liquidation européenne du problème oriental.

"3. Dans aucune capitale on n'a cherché, sous aucune forme et à aucun degré, à prendre hypothèque sur notre politique.

"4. Toutes les grandes puissances reconnaissent en principe que le but que nous avons atteint par la guerre doit être consacré par la paix.

"5. Tous les gouvernements balkaniques sont indissolublement attachés à leur alliance."

M. Daneff conclut en ces termes:

"Tels sont les principes que nous appliquerons à faire prévaloir dans les négociations qui commenceront, soucieux de les concilier avec les sentiments d'amitié que nous avons su inspirer aux grandes puissances."

LECONS D'HISTOIRE

Le Gaulois en public une, sous la signature de M. de Mun. Elle s'adresse à la France et elle montre que la franc-maçonnerie a été le premier agent de sa déchéance.

"Prendre un homme au milieu de sa famille, l'éloigner de son pays natal, l'obliger à demeurer dans une caserne, l'affubler d'un uniforme, lui faire porter sabre, même dans la vie ordinaire, lui dire que son premier devoir est d'obéir immédiatement et sans rébellion à ses chefs, tout cela résulte du principe des armées permanentes, et tout cela fait l'esprit militaire... Quand je dis que l'armée que nous voulons faire serait une armée de citoyens, et qu'elle n'aurait à aucun degré l'esprit militaire, ce n'est pas une concession que je fais, c'est une déclaration... S'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une..."

Ces paroles, quoi qu'on ne puisse croire, ne sont pas extraites du discours que M. Jaurès vient de prononcer dans la discussion de la loi des cadres. Elles sont vieilles de quarante-cinq années, presque jour pour jour, et elles appartiennent à M. Jules Simon, qui les fit entendre à la tribune du Corps législatif au cours du débat sur la grande loi militaire, présentée par le général Niel.

Ce souvenir m'a hanté pendant que j'écrivais M. Jaurès exposer le plan de "l'armée milicienne". Les socialistes d'aujourd'hui n'ont rien inventé. Ils répètent, presque sous la même forme, exactement avec la même inconscience du péril national, les théories que soutenaient en 1868, les chefs du parti républicain.

Il faut, pour l'enseignement des générations nouvelles, rappeler ces cruelles leçons. Georges Goyau les a rassemblées

dans son livre sur "l'Humanitarisme et l'idée de patrie." Il n'y a qu'à l'ouvrir au hasard. Ernest Picard voulait des gardes nationaux astreints à faire l'exercice le premier et le troisième dimanche de chaque mois et à passer tous les six ans trente jours dans un camp. Jules Favre s'indignait à la pensée d'une France disciplinée, qui serait une caserne au lieu d'un atelier. Garmer-Pagès invoquait la mémoire des gardes nationaux de 1848, et Jules Simon, dont j'ai cité les paroles, Jules Simon, le plus éloquent, le plus écouté des orateurs de la gauche, insistait: Inutile au dedans pour la justice, le soldat n'est même pas nécessaire à la frontière. Un pays qui a des citoyens est invincible..."

Ce n'était pas seulement un moyen d'opposition parlementaire. C'était aussi une plate-forme électorale. La "suppression des armées permanentes, source de haines entre les peuples", était le premier article des engagements souscrits par les candidats. C'était aussi une campagne de propagande dans le pays tout entier. On répandait "Les Entretiens du Père Morieu", une brochure populaire de Jean Macé qui datait de 1848, où l'un des interlocuteurs disait: "Si les soldats travaillaient, au lieu de flâner dans les garnisons, qu'on ne sait pas à quoi les occuper, qu'ils passent leur vie à astiquer leurs gibernes, ça n'empêcherait pas de les trouver quand on en aurait besoin..."

Toute la théorie de l'armée milicienne est dans cette phrase qui la met à la portée des paysans. La franc-maçonnerie, dont Jean Macé était le dignitaire et l'agent le plus actif, propagait partout la funeste doctrine, et, tantôt par des invectives à la guerre, tantôt par des invocations à la fraternité des peuples, préparait le désarmement de la France.

Erckmann, oncteur de la loge des "Frères réunis" de Strasbourg, écrivait: "La franc-maçonnerie est appelée à produire la fusion de tous les peuples... Si Louis XIV a pu dire en envoyant son petit-fils occuper le trône d'Espagne: Il n'y a plus de Pyrénées! elle peut dire, elle: Le Rhin n'est pas un fleuve qui sépare deux peuples, c'est un cours d'eau qui facilite et active leurs relations!"

C'était en 1868! Deux ans plus tard, ce n'était plus le Rhin qui séparait les deux peuples, c'était la Moselle. La phraseologie des rhéteurs avait mutilé la France. Non pas seulement celle que répandait à la tribune le doux humanitarisme de Jules Simon, mais plus encore celle que la détestable propagande maçonnique avait proménée dans tout le pays, amollissant les coeurs, déprimant les âmes, détruisant cet esprit militaire, fait de la pratique du métier, des habitudes de la discipline, de la confiance envers les chefs, sans lesquelles il n'y a pas d'armée.

M. Jaurès et ses amis recommencent la même oeuvre. Qu'importent la condamnation philosophique de la désertion, la froide confession de la patrie, arrachées par les murmures de l'Assemblée? Qu'importent l'éloquence et le verbe enflammé, et la richesse des images? Dons funestes dans un tel sujet!

Quoi! l'Europe est agitée d'un tumulte précurseur de l'orage. Il suffit d'un mot, d'un mouvement irréparable pour le faire éclater. Demain, peut-être, la France peut être jetée dans un formidable inconnu. Les heures sont comptées, qui nous restent, pour fermer hâtivement les brèches de notre état militaire, et des Français

gaspillent des journées dans le puéril étalage de plans chimériques! C'est par la question préalable qu'il faudrait imposer silence au talent, quand il s'exerce au détriment de la nation.

Il est vrai, pour conjurer cette menace suspendue, M. Jaurès brandit une arme puissante. L'appel à l'arbitrage! Un matin, on apprendra qu'un ultimatum impérieux est arrivé au quai d'Orsay: deux jours après, la frontière sera franchie. Alors paraîtra M. Jaurès. "Arrêtez-vous! nous demandons l'arbitrage!" Et, alors, on veut bien nous en donner l'assurance, si l'Allemagne a l'imprudence de repousser l'honnête procédure, si elle passe outre et continue sa marche, alors le peuple se lèvera en masse!

On se demande comment un homme de la valeur de M. Jaurès, conscient de sa responsabilité politique, peut formuler, sérieusement, une telle conception. Comme si la bannière pacifique de l'arbitrage, agitée au-dessus des coups d'armée allemands allait soudain les arrêter dans leur offensive résolue, et donner le temps aux illusions antimilitaristes de se muer en élan patriotique!

Cela non plus n'est pas nouveau: c'est encore la défection maçonnique de 1868. Il y eut, au moment de l'affaire du Luxembourg, une certaine réunion de francs-maçons français et allemands, au bout du pont de Kehl, pour affirmer la fraternité des peuples: elle n'avait que par l'indignation des francs-maçons d'Alsace, révoltés d'une telle pensée. "Kuss, dit Goyau, dont le nom reste associé dans les mémoires françaises au nom même de Strasbourg, écrivait à Macé: "La guerre est inévitable. Pourquoi essayer d'arrêter une pierre tombant d'une cathédrale?"

Trois ans après quand déjà l'invasion allemande s'abattait sur la France, la douloureuse comédie durait encore. Les loges parisiennes, ayant découvert que le roi de Prusse et le prince royal appartenaient à la franc-maçonnerie, imaginèrent de citer "les Frères Guillaume Ier et Frédéric-Guillaume-Charles", à comparaître en personne ou par représentant devant elles, pour s'entendre reprocher leur crime et sommer de reprendre, avec leurs soldats, le chemin de la frontière. Elles demandèrent au gouvernement un sauf-conduit pour porter la citation. C'était le 29 octobre. A la même heure, Metz capitulait!

Ce sont de lugubres folies. Mais elles découlent par une pente naturelle de la source où s'abreuvent les pacifistes. Prévoist-Paradol, dans le livre immortel qu'il écrivait en cette année 1868, tandis que les projets du maréchal Niel se heurtaient aux indignations de l'opposition républicaine, prenait corps à corps le sophisme dont elle se couvrait, le même qui s'étale aujourd'hui dans les discours socialistes. Il disait: "Qui ne ferait pas des vœux pour la disparition de la guerre? Qui ne souhaiterait de voir inaugurer entre les nations une justice arbitrale? Mais comme l'institution de cette justice internationale ne paraît nullement prochaine... il faut se soumettre à la nécessité, et, sans aimer la guerre, il faut se garder de trop l'avilir dans l'opinion des hommes; il ne faut point, par des déclamations vaines et par des comparaisons injurieuses, rendre les peuples incapables d'en supporter les maux et d'en comprendre la triste grandeur." Et il ajoutait ces mots admirables: "Il arrive presque toujours que les questions, sont assez mêlées, pour qu'on puisse combattre sans trouble et mourir

sans amertume sous le drapeau de son pays. Ce drapeau lui-même est une raison suffisamment persuasive, puisqu'il rappelle que la patrie doit être servie, même si elle trompe, parce qu'elle périclité, si on l'abandonne, et que sa chute est plus on besoin, on sait cet instant suprême, comme une occasion propice aux passions d'un parti, pour jeter dans le pays par des manifestations stériles, l'inquiétude et la confusion.

J'ai cité les paroles de Jules Simon. Deux ans plus tard, il disait: "Nous avons commis des erreurs de jeunesse, qui nous coûtent aujourd'hui des larmes de sang." Ces larmes, ce n'était pas seulement M. Jules Simon qui les versait, c'était la patrie déchirée, et le repentir des mauvais conseillers, qui l'avaient perdue, était impuissant à panser ses plaies. Puisse aujourd'hui la France ne pas s'exposer aux repentirs de M. Jaurès!

A. DE MUN,
de l'Académie française.

ENGLISH ACCENTUATION

Précieux livre pour les écoliers qui veulent apprendre à bien prononcer l'anglais

L'abrégé de l'English Accentuation, du Rév. Père Barré, C.S.C., est paru depuis quelques jours.

Un professeur de l'Université Laval, parlant de ce livre, dit qu'il "résout les difficultés de la lecture anglaise, qu'il est clair et très avantageux, capable de donner la solution exacte à toutes les "difficultés qui s'élèvent sur la prononciation de l'anglais, procurant un grand bienfait à nos écoliers."

L'English Accentuation" (abrégé), se vend chez l'auteur, au collège Saint-Laurent, près Montréal, et à la Croix, au prix de 20 sous l'exemplaire.

On peut aussi se procurer, aux mêmes endroits, le même ouvrage plus complet, au prix de 60 sous l'exemplaire.

LE PACIFIQUE CANADIEN

QUEBEC

b 9 a.m., a 1 30 p.m., a 5 p. m., a 11.30 p.m. Trains de luxe, sur le train de 5 p.m. Wagons-salons-buffet.

OTTAWA

b 8.05 a.m., a 8.40 a.m., b 9.15 p.m., a 10.10 a.m., b 4 p.m., a 7.45 p.m., a 9.50 a 10.30 p.m. Wagons-salons observatoires; wagon-lits au train de 9.50 p.m.

a Tous les jours. b Tous les jours, excepté le dimanche. x Le dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS

141 et 143, rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone Bell, Mairn 8125
Ou aux gares Viger et Windsor.

La Guerre

L'ARMÉE BULGARE DEVANT TCHATALDJA

Un très petit nombre de correspondants militaires ont été admis à visiter les cantonnements bulgares, établis devant les lignes fortifiées de Tchataldja, et encore ces correspondants, favorisés, ont-ils dû se contenter d'envoyer à leurs journaux des dépêches notablement raccourcies par la censure.

Le correspondant de guerre d'un grand journal anglais écrit de la capitale autrichienne en date du 14 décembre:

Je suis à Vienne et j'ai retrouvé toute ma liberté d'action; je suis en mesure de vous entretenir plus longuement de ce que j'ai vu à Tchataldja et notamment des ravages occasionnés dans l'armée bulgare par le choléra.

Nous avons pu constater la présence de nombreux lazarets dès que nous sommes arrivés à Snekli. Dans cet endroit, les soldats contaminés étaient abrités sous des tentes ou installés en plein air, tout près de la gare. Le nombre de ces soldats était très supérieur à celui des blessés, la proportion étant de 10 à 1. Des trains arrivaient à intervalles très rapprochés, les wagons étaient remplis de malheureux souffrant de la dysenterie et de l'entérite; il nous fut impossible d'avancer au milieu de cette affreuse cohue et il nous fallut endurer pendant de longues heures l'étrange et affreux spectacle que formaient toutes ces tristes victimes de la guerre et du redoutable fléau.

Tous ces hommes montraient dans le malheur une patience et une résignation qui rappelaient le fatalisme des Turcs; pas un gémissement, pas une plainte. Si le soldat bulgare sait se battre, il sait également souffrir. Un soldat du 25e régiment, avec qui j'ai pu causer quelques instants, m'a fait le récit suivant:

Tchataldja, le choléra fit soudain son apparition dans nos rangs. Ce qui se passa alors fut vraiment affreux. 150 hommes succombèrent en trois jours: 85 le premier jour, 40 le deuxième, et 25 le troisième. Nous ne savions à quoi attribuer cette rapide succession de décès. Les hommes étaient pris tout d'un coup de convulsions; les uns s'avançaient péniblement en chancelant, d'autres tombaient dans les tranchées; la mort était rapide. Au bout d'une demi-heure, c'était fini.

"Alors la rumeur se répandit partout que le choléra était dans l'armée. Notre régiment fut isolé aussitôt, des sentinelles furent placées autour de notre campement; il nous fut interdit d'en sortir. Nous creusâmes une grande fosse où nous trainâmes nos morts enveloppés dans des sacs de grosse toile.

"La moitié du régiment était malade, souffrant surtout de l'entérite. Au bout de quelques jours toutefois, il se produisit une accalmie. Nous sûmes, par la suite, que le 16e régiment avait été plus éprouvé encore que le nôtre. Les hommes furent isolés et l'on dit qu'il y eut 600 décès."

LES ALLIES NE CÉDERONT PAS SUR LA QUESTION D'ANDRINOPOLE ET DE SALONIQUE

Le généralissime grec Danglis et les autres délégués grecs, qui se rendent à la conférence de Londres, viennent de débarquer à Brindisi.

Interviewés par la Tribuna, le général Danglis a déclaré:

Les hostilités, en ce qui regarde la Grèce, continueront pendant les négociations, et c'est là le meilleur moyen de hâter la paix. Les alliés ne céderont pas sur la question d'Andrinople et de Salonique.

"L'autonomie albanaise est irréalisable, et ce pays doit être partagé entre la Grèce

"Quelques jours après notre arrivée à

Fourrures à la Mode

CHOIX EXCEPTIONNEL ET IMMENSES VARIÉTÉS DE

Nouveaux Capots en Chat sauvage, Paletot pour Messieurs, et de magnifiques Pardessus en beau Beaver fourrés ou avec collet en fourrure; Collettes, Manchons, Etoles, Boas, Manteaux et Pelices.

Robes de Voitures et Descente de Lit (Peaux de Tigre une spécialité)

Pour les enfants, nous avons toute une collection de

Gracieuses Petites Fourrures!

Ehs Desjardins & Cie Limitée
No 130, Rue Saint-Denis, Montreal

Un gain de 40% sur la qualité

Ils veulent des maîtres frappés à l'effigie de la franc-maçonnerie

James-J. Hill, le magnat des chemins de fer de Saint-Paul, Minnesota, ne se gêne pas pour dire ce qu'il pense, surtout quand il y va de ses intérêts et de ceux de sa compagnie.

«Pour employés, dit-il, les élèves des Frères avant tout! Etre élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, ça me dit, moi, être actifs, dociles et habiles.»

Celui-là, maître Langlois, n'est pourtant pas un moyenâgeux, un rétrograde, un arriéré. C'est un financier de premier ordre, un grand homme dans l'ordre des affaires. Comme il est intelligent, il a su se tenir au-dessus des couches où grouillent certains petits êtres dénigrés et sectaires, pleins de fanatisme, aveuglés par leurs préjugés et leur haine religieuse et travaillés par la jalousie, comme nos émancipés de Montréal!

Cet homme vraiment supérieur, reconnaît le mérite où il est. Seulement, il ne paraît pas avoir en très haute estime les jeunes gens sortis des écoles obligatoires, gratuites et neutres des Etats-Unis. Il lui faut des élèves des Frères sortis des écoles libres, payantes et confessionnelles.

Ces élèves, ajoute M. Hill, sont actifs! Ce n'est pourtant pas ce que vous enseignez, maître Godefroy. Il n'y a d'après vous et vos gens aveuglés par la passion antireligieuse que les élèves formés dans les écoles d'Etats placés sous le contrôle d'un ministre, qui puissent donner un enseignement pratique et former les jeunes gens aux luttres de la vie, comme disait P. S. Murphy, l'un de vos devanciers.

Monsieur Hill paraît aussi avoir peu de goût pour les fils insoumis et désobéissants du Pays.

M. Langlois dira peut-être que les Frères des Ecoles Chrétiennes des Etats-Unis ne sont pas ceux du Canada. Ceux-ci ont le même zèle, les mêmes méthodes, les mêmes

mes usages, les mêmes règles, la même direction.

Interrogez, maître Godefroy, nos marchands en gros, nos chefs d'usine, les gérants des compagnies de chemin de fer et d'assurance, nos hommes de banque, sur les élèves des Frères, soit à Montréal, soit à Québec et ailleurs et vous verrez, vénérable Godefroy! Nous savons fort positivement qu'un grand nombre de nos hommes d'affaires ont les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes en haute estime, qu'ils ne pensent pas comme le maire Lavallée, qui, d'après le Pays, aurait déclaré ex-cathedra que nos jeunes gens sortent de nos écoles, sachant à peine lire et écrire.

Il est vrai que les Frères ne sont pas diplômés. M. Langlois tient beaucoup aux diplômes; mais le diplôme ne donne ni la science, ni la compétence, il est simplement une garantie qu'on peut avoir l'une et l'autre. D'ailleurs, nous savons pertinemment que les Frères ne craignent pas les diplômes; les examens qu'ils subissent dans leur congrégation sont beaucoup plus difficiles que tout autre. Quand il pleura d'exiger d'eux le brevet, ils ne feront pas la grimace, qu'on en soit sûr.

En France, les Frères ont pris leur diplôme, ce qui n'a pas empêché le gouvernement judéo-tripointu de les chasser des écoles.

Pour Langlois et sa compagnie, la science et la compétence ne sont rien, ce qu'ils veulent, sans doute, ce sont des maîtres qui fassent l'oeuvre des loges, des maîtres frappés à l'effigie de la bête maçonnique.

Ce que nous disons des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, peut s'appliquer aux élèves des autres congrégations et de nos écoles catholiques laïques.

André CHAUVEAU.

Français, langue Internationale

UNE DÉCISION DU GOUVERNEMENT HOLLANDAIS

On écrit de la Haye qu'au cours de la discussion du budget des affaires étrangères, le député de Kanter s'étonna que le ministre ait refusé d'acquiescer à la demande de l'Association générale néerlandaise, tendant à l'emploi du néerlandais dans les rapports internationaux: «Il est indéniable que les puissances européennes ont employé et emploient encore, fort souvent leur propre langue. Le gouvernement anglais par exemple, ne serait pas étonné de recevoir des missives en langue néerlandaise, vu qu'il nous en fait parvenir en anglais».

Le ministre répondit qu'il n'abandonnerait pas l'usage de la langue française.

«Je suis encore, a-t-il dit, de la vieille école qui veut le maintien du français dans les relations diplomatiques, sinon les conférences internationales deviendraient des tours de Babel! L'Italie, par exemple, exige les mêmes droits pour l'italien que pour le français. Ou irions-nous si chacun faisait ainsi, si un des pays où le néerlandais est parlé nous écrit en néerlandais, je répondrais probablement dans la même langue, mais je ne commencerais pas. Je n'admets pas que l'emploi de la langue française soit contraire à notre dignité nationale».

La deuxième chambre approuve les déclarations du ministre dirigées surtout contre les exagérations flammingantes. Les Flamands voudraient faire exercer par la Hollande une sorte de pression sur Bruxelles pour supplanter la langue française en Belgique. Les déclarations nettes de M. Van Swinderen marquent sa parfaite

neutralité dans le conflit linguistique belge.

A ce propos, on rapporte qu'à la première conférence turco-balkanique, le ministre des affaires étrangères, sir Edward Grey, au nom du gouvernement anglais, a souhaité la bienvenue aux plénipotentiaires bulgares, serbes, grecs, monténégrins et turcs et que ceux-ci avaient répondu au nom de leurs pays respectifs.

Or, l'agence qui renseigne les grands journaux américains et canadiens a négligé de dire dans quelle langue sir Edward Grey, et les plénipotentiaires avaient parlé. Ce ne pouvait être ni en anglais, que les gens d'Orient ne connaissent pas, ni en bulgare, ni en serbe, ni en grec, ni en turc. Dans quelle langue alors? Tout simplement en français, langue que parle couramment le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, et que parlent aussi, non seulement les plénipotentiaires des Balkans, mais même les plénipotentiaires turcs! Dans tout l'Orient, la langue française fait partie du bagage scolaire des gens cultivés.

Ce sera donc en français que les plénipotentiaires de Londres discuteront le sort de la Turquie, et si un traité est conclu, il sera rédigé en français.

Il faut que les chauvins anglais ou autres en prennent leur parti.

Ces honneurs que l'on rend à la langue française jusque sur le sol d'Albion font contraste avec la persécution dont elle est l'objet dans Ontario et les autres provinces de l'Ouest.

NOUVELLES

LE REGIME VEGETARIEN

Un vieillard de 95 ans assistait au congrès des végétariens qui vient de se tenir à Londres.

Il a déclaré que, depuis cinquante ans, il suivait le régime que voici: Déjeuner: farine d'avoine, lait, deux pommes de terre, légumes de la veille.

Dîner: Deux plats de légumes, gâteau de riz, fruits, pain.

Gouter: pain, fromage, deux tasses de thé.

UN ARRETE MUNICIPAL CONTRE

LES EPINGLES A CHAPEAUX

Le général Goiran, maire de Nice, vient de prendre un arrêté interdisant l'accès des tramways, voitures publiques, salles de spectacles et de réunions aux personnes portant un chapeau que fixent ou ornent une ou plusieurs épingles à pointe apparente ou cette pointe n'est pas munie d'un cache-pointe constituant une protection suffisante.

Cet arrêté a reçu l'approbation du préfet des Alpes-Maritimes.

Mais les femmes de Nice ont protesté. Nous ne croyons pas cependant que cela devienne le sujet d'un conflit international!

LE ROI DE BULGARIE FAIT ALLU-

SION A DE NOUVELLES

HOSTILITES

Le roi Ferdinand de Bulgarie a adressé à l'armée bulgare un ordre du jour, significatif, débutant ainsi:

«Par la conclusion de l'armistice entre la Turquie et les troupes alliées, la première période de la guerre contre la Turquie a été conclue.»

Après un long éloge des mémorables exploits accomplis, il termine en disant:

«Vous devriez profiter de l'heure actuelle pour vous reposer, afin de vous préparer à de nouveaux efforts, et, en ce cas, je n'ai aucun doute que vous ne couvriez vos drapeaux d'une nouvelle et impérieuse gloire.»

On attache, dans certains milieux, une signification spéciale aux deux phrases précitées, où l'on veut voir un avertissement à la Turquie que la Bulgarie est toujours préparée à imposer ses propres conditions de paix.

Il y a aujourd'hui trois candidats à la présidence de la République française: M. Poincaré; premier-ministre; M. Léon Bourgeois, représentant le groupe radical-socialiste; et M. Vaillant, porte-drapeau des socialistes unifiés.

Socialisme et Religion

Nous croyons devoir signaler cette nouvelle déclaration de guerre à la religion que publie le socialiste *Journal de Charleroi* (18 décembre):

«Va-t-on dire que le libre-examen et le socialisme sont totalement étrangers l'un à l'autre? Il ne peut en être question. Le socialisme ne peut se séparer du libre-examen.

«Pour beaucoup de socialistes — et j'en suis — le socialisme n'est que l'application du libre-examen en matière économique. Et je prétends que si la méthode est bonne dans un domaine, elle est bonne dans les autres. Il serait ridicule de dire: attaque tant que tu pourras le dogme Capitalisme, le dogme Patriotisme, les préjugés de races et de classe, mais ne pénétre ni dans le domaine des dogmes de l'Eglise ni dans celui des préjugés religieux.

«C'est ce que tendent à dire certains socialistes mus par des raisons plus sentimentales que logiques. Il vaudrait mieux qu'ils prennent une attitude nette: ou bien qu'ils n'admettent que les groupements se réclamant du libre-examen, — et les groupes de libre-pensée ne seront pas écartés; ou bien qu'ils admettent aussi ceux qui défendent les dogmes et qu'ils accueillent des groupements propagant les religions.

«Mais alors qu'ils accueillent aussi les groupes destinés à propager le dogme du capitalisme, le dogme du militarisme, etc. Et, tenez, puisqu'on admet des groupes anticléricaux, il faut qu'on admette aussi les cercles de buveurs de bière, les sociétés de buveurs de bière, etc., etc.»

Ce testament annulé par la Cour Supérieure

L'hon. juge Bruneau vient d'annuler un testament signé, devant le notaire Charbonneau, par Madame Auguste Laberge, en faveur des enfants de son dernier mari et d'autres personnes, désignant ainsi son propre fils, né Onimet.

Preuve a été faite que ce testament avait été attaché à Madame Laberge alors qu'elle avait 88 ans et qu'elle n'était pas capable d'apprécier l'objet de son acte.

Les journaux ont donné force détails de cette affaire; mais ils n'ont pas dit que le notaire Charbonneau en question est le secrétaire de la loge des Coeurs-Unis.

Mtre Gustave Lamothe, C.R., était, dans cette cause, l'avocat du demandeur M. Raphaël Onimet.

AUX PRIERES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, le R. P. J. Patenaude, curé de Saint-François-Xavier de Charlo, N.-B.

Otez-moi la foi en Dieu et vous m'ôtez la patrie. (BISMARCK).

CE BONNET LEUR VA BIEN!

Le Pays n'aime pas les épithètes que la Croix lui a décernées. Pourtant, elles lui conviennent très bien. Qu'on en juge:

Impie. — Les écrivains du Pays qui se moquent sournoisement de l'Eglise, qui prêchent la révolte et la désobéissance aux jeunes; qui louent et portent aux nues ceux que l'histoire véridique flétrit, etc., etc., ne sont-ils pas des impies?

Gens qui n'ont de goût que pour la pourriture. — Eux qui vantent les révolutionnaires adorateurs de l'impure déesse Raison, et qui mettent en vedette les auteurs pornographiques sous prétexte de nous donner de la belle littérature, qui n'est pas belle du tout, n'aiment-ils pas la pourriture?

Gens qui voient de la beauté où il n'y a que des ordures. — Quand on admire Zola, Anatole France et leurs semblables, méprisés à bon droit par les gens sérieux, respectables et honnêtes, pendant qu'on n'a pas un bon mot pour les auteurs chrétiens, on voit la beauté dans les ordures.

Canaille célèbre. — Oui, MM. presque tous ceux que l'histoire impartiale flétrit, les grands célébrités tels que les Ferrer, les révolutionnaires de toutes nuances, trouvent en vous des apologues!

Sournois. — N'est-il pas vrai que sous prétexte de zèle pour l'instruction, MM. du Pays, vous visiez à la déchristianisation de notre race? N'est-il pas vrai que vous prêchez contre les exploiters imaginaires du livre pendant que vous encouragez, par vos annonces, vos louanges, les pires exploitations? Ne jouez-vous pas ainsi le rôle de sournois.

Antipatriotes. — Quoi de plus visible que votre antipatriotisme. Enfin, êtes-vous assez ingénu pour ne pas vous apercevoir que vous avez une véritable haine pour votre race que vous ne cessez de mépriser?

Renégats. — Quand Langlois disait dans un club juif, en parlant des Canadiens français catholiques, «ces gens ne sont pas des nôtres», que faisait-il sinon renier ses compatriotes et sa religion? Est-ce que les principes du Pays n'indiquent pas clairement que ses correspondants, au moins en partie, ne sont que des renégats? Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir!

Régulateurs du vice. — N'est-il pas vrai que vous avez proposé de régulariser le vice? N'était-ce pas proposer de revenir au paganisme où l'on avait régularisé le vice pour certains jours, certaines fêtes, sans compter que le vice se continuait encore clandestinement? Mais régulariser le vice, c'est lui donner une espèce de consécration, l'autoriser, quoi!

Hommes sans aveu. — Quand on se cache comme vous le faites, MM. du Pays; qu'on ne trouve sur votre feuille ni le nom d'une personne responsable ni même le nom de la rue et du numéro où elle s'imprime et cela pour éviter toute responsabilité, on est des individus sans aveu. On ne se cache pas sans raison, il est vrai que Langlois est considéré comme le directeur du Pays; mais il ne l'a jamais annoncé officiellement et son nom ne figure pas sur l'écrou, comme responsable des écrits qui s'y publient.

Hommes dont les plus hautes visées se bornent à boire et à manger. — Est-ce que tous vos enseignements, vos doctrines les plus chères ne sont pas celles qui ont trait au bien-être matériel? Quand vous parlez de progrès, vous entendez, sans doute, la richesse — c'est-à-dire ce qui procure la joie et à manger, surtout ce qui procure les jouissances matérielles, les jouissances grossières des sens. Jamais sur votre feuille, l'on ne trouve un mot qui élève l'âme, tende à dégager le cœur humain des plaisirs d'ici-bas; c'est tout le contraire qui s'y trouve. Vos écrits indiquent clairement que vous n'êtes que des matérialistes, rien de mieux.

Héreses assoiffées de ténèbres. — Quand on prêche contre la vérité comme vous le faites, Messieurs du Pays, qu'on se fait une gloire de vanter et de porter aux nues des individus qui se sont illustrés par leur impiété, et leur incrédule comme Voltaire, Rousseau, Darwin, Renan, Ferrer, etc., etc., on aime éperdument les ténèbres de l'erreur; on n'est également que de pauvres hères, car on n'a pas la force de croire et de pratiquer ce que instinctivement un cœur naturellement droit nous prescrit comme étant le meilleur.

Gens qui ne vivent que selon leurs caprices et leurs mauvais instincts. — Est-ce la raison qui vous mène, MM., ou le caprice? Si la raison vous dirigeait vous feriez-vous les dévoués de vos compatriotes comme vous le faites et cela sous prétexte de relever votre race pendant que vous l'abaissez et l'humiliez aux yeux des étrangers? et si vos mauvais instincts ne vous gouvernaient pas, MM., ne seriez-vous pas des chrétiens sincères? Vous n'aimez pas le christianisme à cause de ses lois.

Canailles. — Vous êtes étonnés, gens du Pays que l'on traite les libres-penseurs de canailles! Canaille vient de canis, chien. Quand on se dit libre-penseur, ne se rabaisse-t-on pas au niveau du chien?

Gens qui manquent de pudeur instinctive. — Certes, si vous aviez de la pudeur instinctive, feriez-vous ce que vous faites;

Mépriserez-vous votre race avec autant d'acharnement? prêcheriez-vous la désobéissance et la révolte aux jeunes?

Cette nomenclature, MM. du Pays, n'est pas selon votre goût. Pourtant, il faut nommer les choses par leur nom. On nomme un chat un chat; un maçon un maçon, un émancipé un émancipé, et Langlois un fripon!

J.-A. DOLLARD.

Les atrocités turques

Les cruautés des Turcs sont innombrables, disent tous les correspondants de guerre. Elles doivent révolter la conscience de tout le monde civilisé. Il semble qu'avant de s'en retourner en Asie et de disparaître — ou à peu près — de la carte d'Europe, ils tiennent à laisser la dernière preuve de leur barbarie incurable. Il y a cinq cents ans, ils indignaient déjà le monde chrétien par l'horreur de leurs actions et par la terreur que semaient leurs hordes sauvages. Aujourd'hui encore, ils sont les mêmes, et le dernier souvenir de leurs cruautés demeure comme un effroyable cauchemar. Turcs, Kurdes, Tartars, Bachi-bouzouks, tous sont à placer au même niveau pour la férocité.

Voici les faits relevés par le *Mir* («La Paix»), journal bulgare, organe du parti gouvernant:

Lorsque le 44e et le 7e régiments d'infanterie bulgare sont entrés dans le village de Kavacly, au sud-ouest de Kirk-Kilissé, les habitants chrétiens sont allés à leur rencontre les bras ouverts, heureux de voir enfin leurs sauveurs. Ils ont raconté aux soldats bulgares, les larmes aux yeux, que les soldats turcs en évacuant le village avaient amené de force avec eux une jeune femme mariée et six fillettes âgées de 10 à 12 ans. Les paysans ajoutaient: «Maintenant elle sont assassinées quelque part».

Le tableau que le village offrait était effroyable. Un des notables du village, un vieillard, a été mutilé, torturé jusqu'à la mort.

Entre Kirk-Kilissé et Bonnar-Hissar se trouve le village de Jana. Quand le 2e régiment d'infanterie bulgare eut occupé ce village, point stratégique important, les paysans ont montré aux officiers et aux soldats bulgares seize jeunes filles mutilées par les soldats turcs. Le médecin bulgare a donné les premiers soins médicaux à ces malheureuses enfants.

Dans le village de Babak, près de Vélitza, en Macédoine (occupé par l'armée bulgare après un combat insignifiant), on a trouvé les cadavres de vingt jeunes femmes ignominieusement assassinées.

Au nord-ouest d'Andrinople, près d'Uskruche, se trouve le village de Kadikeli, que le 10e régiment d'infanterie avait occupé au milieu d'un grand enthousiasme des habitants. Mais pendant que, sur la place du village, femmes et vieillards poussaient des cris de joie, on apporta sur une civière une jeune femme mariée, affreusement mutilée par les Turcs. Elle baignait dans son sang.

L'armée turque, en évacuant la ville de Djoumaïa, a emmené de force quarante-trois Bulgares, emprisonnés et enchaînés. A 10 kilomètres de la ville, lorsque les Turcs se sont aperçus que l'armée bulgare était à leur poursuite, tous les prisonniers ont été assassinés et enterrés jusqu'au cou, les têtes à fleur de tête comme sortant du tombeau.

L'armée bulgare a rendu à ces martyrs les honneurs militaires.

Le 23 octobre, après un grand combat de 18 heures entre Andrinople et Kirk-Kilissé, le 1er régiment d'infanterie bulgare s'avancait vers le village de Bichilar. Tout à coup s'offrit aux soldats un spectacle horrible:

Un capitaine bulgare blessé s'était traîné sur les genoux pour atteindre l'ambulance. Cependant, un escadron de cavalerie turque l'aperçut. Le malheureux blessé a eu les jambes, les bras, les oreilles et le nez coupés. Sans parler de tortures et de mutilations impossibles à décrire.

Un paysan bulgare, témoin de cette scène abominable, a raconté la chose à un escadron bulgare en reconnaissance. Alors celui-ci pour venger le capitaine, se mit à la poursuite de l'escadron turc. Un combat s'engagea, à la suite duquel tous les cavaliers turcs ont péri.

Où, cette guerre est bien une lutte où combattent deux civilisations!

Voilà pourquoi les Etats balkaniques ont déclaré la guerre à cette abominable race ottomane, une guerre à outrance pour l'affranchissement des populations chrétiennes qui gémissaient sous son joug odieux.

Prenez les plus grands des modernes antichrétiens: Frédéric, La Place, Goethe; quiconque a méconnu complètement Jésus-Christ, regardez-y bien, dans l'esprit où dans le cœur, il lui a manqué quelque chose.

SAINT-BEUVE

M. TAFT

ET L'EGLISE
CATHOLIQUE

On connaît les insinuations perfides de la *Truelle* de Langlois dit le Pays.

D'après cette petite feuille calomniatrice l'Eglise serait un pouvoir trop absolu, trop intrusant, parce que ses sujets ne pourraient penser par eux-mêmes.

Voilà pourquoi, les Canadiens français, «fils soumis» de l'Eglise, sont des incapables, des arriérés, des rétrogrades, des pauvres hères sans initiative, crétenisés par l'action d'un chef omnipotent.

Eh! bien, lecteurs, M. Taft, président des Etats-Unis, tout aussi intelligent, pour le moins, que notre immense Godefroy, ne pense pas comme notre grand homme!

Voici ce qu'il dit à propos de l'Eglise catholique. Posez bien ses paroles.

«L'Eglise catholique et Romaine est l'institution la plus admirablement humaine, le système le plus démocratique du monde.

«La, un fils d'ouvrier ou de paysan peut arriver à toutes les charges comme le prouve l'élévation de Pie X au Souverain pontificat.

«L'Eglise catholique est la république modèle, nul ne s'y enrichit pour lui-même».

Ce témoignage d'un homme qui n'est pas catholique, mais dont l'âme est droite, bien d'autres comme lui ont donné.

Ainsi, Godefroy, grand pontifeur, remettez votre épée dans le fourreau.

ANDRÉ CHAUVEAU.

A l'Institut biblique

Au nom du Saint-Siège va se fonder en Palestine une succursale de l'Institut biblique pontifical, afin que les professeurs et les élèves de l'Institut trouvent en Terre-Sainte toutes les facilités désirables, afin aussi que l'Institut y ait une station centrale pour les recherches scientifiques et les fouilles à entreprendre. Pour des motifs indépendants de la volonté du Saint-Siège on a renoncé à l'installer au Mont Carmel et on s'est décidé pour Jérusalem. Le protectorat français a été accordé à cette fondation et très probablement la direction en sera confiée à un religieux français.

Les six grandes puissances européennes: la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ont accepté en principe l'autonomie de l'Albanie, avec une réserve garantissant à la Serbie un accès commercial sur la mer Adriatique. C'est le premier résultat positif des «conversations» des ambassadeurs qui ont tenu cet après-midi leur troisième réunion.

Les nouvelles propositions des Turcs

Après de longues escarmouches diplomatiques, les Turcs ont finalement capitulé devant une majorité des demandes des alliés, à la séance du 1er janvier de la conférence de la paix. Par l'entremise de Rechad Pacha ils ont convenu de céder, pratiquement, tout l'empire ottoman d'Europe, excepté Andrinople et le territoire, entre elle et Constantinople.

Les contre-propositions présentées par les délégués turcs, sont:

Premièrement. — La rectification de la frontière turco-bulgare, en faisant celle-ci, à l'ouest de la ligne, maintenant occupée par les troupes des alliés, dans la vallée d'Andrinople.

Deuxièmement. — La question d'Andrinople sera réglée directement par la Turquie et la Bulgarie.

Troisièmement. — La cession du reste de la Turquie d'Europe, comprenant Jannina et Scutari, aux alliés.

Quatrièmement. — Le règlement par les puissances, des questions de l'Albanie et de la Crète.

Cinquièmement. — Les îles Egée devront rester à la Turquie.

L'annonce de ces termes, a été arrachée aux Turcs, avec la plus grande difficulté, et seulement après que les alliés leur eussent fait entendre que la soumission des questions aux puissances, amènerait sûrement la reprise des hostilités, par les alliés.

Sur la fin de la séance, Rechad Pacha a demandé aux alliés s'ils étaient prêts à discuter la paix, en prenant pour bases les nouvelles propositions turques. M. Venizelos a répondu qu'il désirait que ces propositions fussent remises par écrit, aux alliés, afin de permettre à ceux-ci de lui donner une réponse écrite. Rechad s'est rendu de bonne grâce à cette demande. Dans leur réponse les délégués des alliés maintiennent leurs premières demandes, mais ils consentent à discuter les dernières contre-propositions de leurs adversaires, et invitent Rechad à leur présenter à la prochaine réunion, une carte du district d'Andrinople, marquant la nouvelle délimitation des frontières, telle que proposée par la Turquie.

Le Patriote de l'Ouest de Duck Lake transporterait ses bureaux et ateliers, à Prince Albert.

Le séminaire des Trois-Rivières sera transporté à quelques arpents de la ville, sur un beau site.